

Méthodologie pour la formalisation du Projet d'établissement

2024-2027

Le projet d'établissement 2024-2027 du Lycée Paul Valéry de Meknès est le fruit d'un travail collaboratif réunissant l'ensemble de la communauté éducative. Ce document stratégique, véritable feuille de route, engage tous les acteurs de l'établissement en vue de la réussite de chaque élève. Il définit les objectifs prioritaires et les actions à mener pour améliorer la qualité de l'enseignement et de la vie scolaire. En cohérence avec le **projet de zone**, qui fixe des priorités partagées entre les établissements d'une même région, il intègre également le **projet d'école** pour le primaire. Ce cadre global vise à assurer la cohérence et à promouvoir la réussite éducative pour tous.

1. Diagnostic initial : identification des priorités

- **Date : 8 décembre 2023**
- **Méthode : Ateliers inter-catégoriels 1^{er} et second degrés**

Objectif : Dresser un bilan des points forts et des axes à améliorer pour le lycée afin de définir des objectifs concrets, opérationnels et réalistes.

Chaque participant contribue à l'analyse de la situation et propose des actions pour apporter "sa pierre à l'édifice".

2. Définition des objectifs et des actions prioritaires

- **Date : 15 mars 2024**
À l'issue du diagnostic, les objectifs et actions à entreprendre pour les 3 prochaines années sont formalisés.
Ils devront répondre aux besoins identifiés lors de la phase de diagnostic.
- **Premier degré et second degré séparés**

3. Formalisation du Projet de Zone et du Projet d'Établissement

- **Début septembre 2024** : Envoi du projet de zone.
- **30 septembre 2024** : Formalisation du Projet d'Établissement (PE) grâce au comité de pilotage.

- Le PE sera aligné avec le Projet de Zone, garantissant une cohérence avec les objectifs régionaux.
- De plus, le **projet d'école** s'inscrit dans les axes du PE, assurant une synergie entre les différents niveaux d'enseignement.

4. Validation du Projet d'Établissement

- **Conseil d'établissement : 2 octobre 2024**
Présentation et vote du PE par les membres du conseil d'établissement.
- **Présentation en Assemblée générale à l'ensemble de la communauté éducative**

5. Ateliers thématiques

Ces ateliers permettront de structurer les réflexions autour des grands axes du PE :

- **Atelier A : Les apprentissages et les parcours des élèves, l'enseignement**
- **Atelier B : La vie et le bien-être au lycée, le climat scolaire**
- **Atelier C : Les acteurs, la stratégie, et le fonctionnement de l'établissement**
- **Atelier D : L'établissement dans son environnement institutionnel et partenarial**
- **Atelier E : Le projet d'école**
- **Atelier I : Les innovations**

6. Mise en œuvre et suivi du Projet d'établissement

- **Publication du Projet d'établissement sur le SITE**
- **Création d'un Groupe de pilotage pour faire vivre le projet d'établissement**
Un groupe de suivi composé de représentants de l'ensemble de la communauté éducative : personnels, parents, élèves, sera chargé de la mise en œuvre du PE.
- **Il sera réuni une fois par semestre** pour évaluer les progrès et ajuster les actions si nécessaires.
- **Programme annuel par an en fin d'année : bilan - régulation**

Ce processus itératif permettra de garantir que le **Projet d'Établissement** reste dynamique, adaptable et aligné avec les évolutions du contexte local et régional.

Projet d'établissement du Lycée Paul Valéry – Meknès 2024-2027

Axe A : Maintenir et développer l'attractivité des établissements du réseau

(Axe du projet de zone)

L'excellence éducative française pour tous les élèves, appuyée sur des valeurs humanistes fortes constitue un des principaux atouts du réseau homologué.

La prise en compte des nouveaux publics, l'enrichissement éducatif, le renforcement du travail avec les familles constituent les leviers de cet axe

AXE A1 : Engager l'école dans le développement de pratiques pédagogiques innovantes, inclusives plurilingues et pluriculturelles au service de l'excellence scolaire

Objectif 1 : Maintenir et développer l'attractivité de l'établissement

Objectif général : Rendre l'établissement plus attractif en matière de formation et de parcours d'excellence pour répondre aux besoins des élèves et aux attentes des familles.

➤ Levier 1 : en enrichissant la carte des formations

Diversifier l'offre éducative pour attirer un large éventail d'élèves

- **2025 :** Création des Sections Sportives dédiées aux sports de Football et de Tennis
- **2026 :** Demande d'ouverture de séries technologiques (STL, STMG ou STI2D)

➤ Levier 2 : en renforçant le plurilinguisme

- **Promouvoir et assurer une bonne maîtrise de la langue française :**
 - **2025 :** Année de la francophonie, avec participation aux actions autour de la francophonie (Ambassadeur en herbe, Ecolexia, dix mots dix mots, printemps des poètes, la nuit de la lecture, Pol ortho, Prix Jacaranda, etc.).
 - Initiatives comme le quart d'heure de lecture au collège.
- **Développer l'anglais de la Petite Section (PS) à la Terminale, en valorisant des pratiques innovantes :**
 - **2024 :** Ouverture de la SELO en classe de Seconde.
 - Montée en puissance de l'ELCE au collège, créée en 2023
 - Développement de l'anglais de la PS au CM2 avec la perspective d'un dispositif EMILE pour 2026.
- **Améliorer la qualité de l'enseignement de l'arabe :**
 - 2023 : création d'un groupe de pilotage inter-degré avec un coordonnateur
 - Renforcer les formations à l'attention des EMAD en lien avec le CEA (parcours M@gistère)
 - **2026 :** Demande d'ouverture d'une section internationale à l'École.
 - Développement d'une pédagogie différenciée et des projets innovants
 - Créer un concours d'éloquence en Arabe KALIMAT sur la zone Maroc, pilotée par les professeurs de Meknès.

➤ **Levier 3 : en structurant et en assurant des parcours cohérents de l'école au Lycée.**

- **Formaliser les quatre parcours par niveaux ou par cycle**
 - Parcours citoyen
 - Parcours avenir
 - PEAC
 - Parcours santé
 - Parcours numérique : PIX

Publier ces parcours et les rendre visibles aux élèves et à leurs parents.

➤ **Levier 4 : en créant des dispositifs internes visant l'excellence**

- Encourager l'excellence en mathématiques et soutenir les élèves visant des cursus exigeants en France et à l'international
- **2024** : Mise en place d'une préparation aux CPGE pour des élèves de Maths expertes.

➤ **Levier 5 : en formant l'ensemble des équipes (formation IRF, formation établissement)**

- Former les personnels en encourageant des pratiques pédagogiques innovantes, telles que les classes dehors et des pratiques novatrices dans diverses matières (langue, mathématiques, etc.).

Indicateurs de suivi

- **Objectifs cibles pour les effectifs en 2025, 2026 et 2027 :**

Rentrée	Effectifs Primaire	Effectifs Lycée
R 2024	315	1110
R 2025	330	1140
R 2026	345	1170
R 2027	360	1200

Objectif 2 : Accompagner tous les élèves vers la réussite :

Objectif : Renforcer la qualité de l'enseignement, intensifier la collaboration et l'implication de la communauté éducative, tout en plaçant les élèves au cœur des priorités pour les accompagner vers la réussite.

- **Levier 1 : en identifiant les besoins des élèves en début d'année**
 - Mettre en place des évaluations diagnostiques en début d'année permettant une identification immédiate des besoins des élèves.
- **Levier 2 : en encourageant les collaborations interdisciplinaires**
 - Organiser des ateliers interdisciplinaires pour permettre aux élèves de résoudre des problèmes variés, en les exposant à des approches différentes qui stimulent leur curiosité et créativité.
- **Levier 3 : en impliquant davantage les élèves dans leur apprentissage**
 - Développer des séances de métacognition où les élèves analysent leur processus d'apprentissage et fixent des objectifs personnalisés.
 - Favoriser l'apprentissage collaboratif et les projets pour renforcer leur engagement et autonomie.

➤ **Levier 4 : En renforçant la pédagogie différenciée**

- Promouvoir l'utilisation de pratiques pédagogiques innovantes telles que la classe inversée, la classe en plein air et d'autres méthodes interactives.
- Encourager l'adaptation des contenus et des approches pédagogiques pour offrir un enseignement plus personnalisé, tenant compte des divers profils d'apprentissage au sein des classes.

➤ **Levier 5 : En optimisant les dispositifs d'accompagnement adaptés aux difficultés identifiées**

- Améliorer la mise en place et le suivi des PPRE (Programmes Personnalisés de Réussite Éducative), PAP (Plans d'Accompagnement Personnalisé), PPS (Projets Personnalisés de Scolarisation) et des groupes de besoins.
- Coordonner les efforts entre enseignants, équipes éducatives et familles pour garantir un soutien individualisé efficace, assurant ainsi une meilleure prise en charge des élèves en difficulté.

➤ **Levier 6 : en instaurant une aide aux devoirs pendant le créneau méridien**

Proposer des ateliers thématiques à l'heure du déjeuner, encadrés par des enseignants ou assistants pédagogiques, pour répondre aux besoins spécifiques des élèves dans diverses matières.

➤ **Levier 7 : en exploitant pleinement les outils numériques pour l'apprentissage**

Intégrer des outils interactifs et des plateformes collaboratives (comme Google Classroom ou Moodle) afin de rendre l'apprentissage plus engageant et interactif, stimulant ainsi l'autonomie et la participation des élèves.

Chaque action repose sur la collaboration entre enseignants, l'implication des parents et l'utilisation d'innovations pédagogiques pour rendre l'accompagnement des élèves plus ciblé et efficace.

- **Indicateurs : résultats du Brevet et résultats du baccalauréat**

Indicateurs	DNB	BAC
R 2027	100 %	100 %

Objectif 3 : Favoriser l'inclusion des élèves à besoins particuliers dans une École encore plus inclusive.

Objectif : offrir à tous les élèves, quelles que soient leurs particularités, un environnement d'apprentissage adapté à leurs besoins, afin de favoriser leur réussite scolaire et leur intégration sociale.

➤ **Levier 1 : en créant un groupe de pilotage "École Inclusive"**

- Composé de divers professionnels de l'établissement pour définir des objectifs et actions annuels visant à favoriser l'inclusion des élèves, en se basant sur un diagnostic précis via Qualinclus

➤ **Levier 2 : en s'appuyant sur une réflexion d'équipe (conseil de cycle, conseil pédagogique...)**

➤ **Levier 3 : en renforçant les formations sur les élèves à besoins éducatifs particuliers**

- Formation de l'ensemble du personnel (Professeurs, ASEM, AESH)
- Interventions de spécialistes.

- Echanges de pratiques pour améliorer leur prise en charge
- Expertises des personnes ressources (enseignant spécialisé, EREI, Infirmière, docteur, psychologue, directeur)
- **Levier 4 : en organisant des événements sur l'école inclusive pour sensibiliser les familles et présenter les outils numériques adaptés.**
- **Levier 5 : en installant des infrastructures d'accessibilité**
 - Ascenseurs et des rampes pour favoriser l'inclusion de tous les élèves.
- **Levier 6 : En organisant une communication régulière et cadrée avec les familles**
 - Equipes éducatives, Equipes Suivi et Scolarisation

Indicateurs :

- **Résultats des élèves EBEP**
- **Enquête de climat scolaire concernant les élèves et les parents**

Objectif 4 - Développer une culture de l'innovation et du numérique

- **Levier 1 : en instaurant un plan de formation sur les pratiques pédagogiques innovantes** pour le personnel dans le cadre de l'IRF.
- **Levier 2 : en mutualisant les ressources en créant une plateforme unique (comme Moodle ou ENT) pour centraliser l'ensemble des ressources pédagogiques.**
- **Levier 3 : en proposant des projets numériques**
 - Créer un club informatique.
 - Développer un Système d'Information ou un Environnement Numérique de Travail pour les établissements français à l'étranger.
 - Intégrer le numérique dans les activités parascolaires, comme la collecte de données en sciences et en mathématiques.
- **Levier 4 : En développant une utilisation maîtrisée et raisonnée du numérique** (TNI, tablettes, classes mobiles)
- **Levier 5 : En proposant une progression autour de la démarche logique de la PS à la 6^{ème}**

Indicateurs :

- **Nombre de formations demandées sur l'innovation et le numérique**
- **Utilisation d'outils numériques par les personnels et les élèves.**

Objectif 5 : Accompagner chaque élève dans un Parcours Avenir ambitieux

Aider les élèves à construire leur projet personnel et professionnel, de la 6^{ème} à la terminale, en découvrant le monde économique, social et professionnel. Il s'agit de leur faire comprendre les enjeux des métiers, les compétences requises, et de les encourager à envisager des parcours ambitieux, y compris à l'international.

- **Levier 1 : en clarifiant les rôles de chacun dans l'accompagnement des élèves**
Définir clairement les responsabilités de l'équipe pédagogique, des professeurs principaux, des professeurs référents en orientation (PRIO), des parents et des anciens élèves, afin d'optimiser le soutien aux élèves.

- **Levier 2 : en renforçant la formation des enseignants**
Proposer des sessions de formation continue sur les enjeux de l'orientation, afin d'améliorer la capacité des enseignants à guider les élèves de manière efficace.
- **Levier 3 : en impliquant davantage les parents**
Encourager une réflexion conjointe avec les parents sur le projet d'orientation dès la classe de seconde, à travers des réunions d'information.
- **Levier 4 : en améliorant la communication avec les élèves et les familles**
 - Remettre en mains propres une fiche de liaison pour les élèves en difficulté, afin d'assurer une communication directe et efficace.
 - Renforcer le réseau d'anciens élèves pour favoriser les échanges et les conseils sur les parcours professionnels.
- **Levier 5 : en anticipant Parcoursup**
 - Maintenir la mise en place des ateliers pour aider les élèves à définir leur projet universitaire et professionnel, notamment concernant les enseignements de spécialité (EDS) et Parcoursup.
 - Dès le début de l'année de terminale, repérer les élèves sans projet défini afin de leur fournir un accompagnement prioritaire.
- **Levier 6 : en diversifiant les parcours et en encourageant les parcours ambitieux**
Encourager des classes préparatoires et des parcours en France et à l'international.

Indicateurs :

- Nombre de formation sur l'orientation suivie par les enseignants
- Participation des parents aux réunions d'information
- Diversification des vœux
- Pourcentage de poursuites en France et les choix opérés : enquêtes sur l'orientation.

Objectif 6 : Encadrer et en harmoniser les pratiques d'évaluation

- **Levier 1 : en explicitant les pratiques d'évaluation aux élèves et aux parents**
 - Actualiser et diffuser le projet d'évaluation sur le nouveau site

Mettre le lien du Projet d'évaluation actualisé pour 2024-2025

lien du projet d'évaluation

- **Levier 2 : en luttant contre l'absentéisme aux évaluations**
 - Poursuivre les modalités de rattrapage trimestriel.

Indicateurs : Absentéisme aux évaluations et en fin d'année

Objectif 7 : Promouvoir et améliorer le continuum de l'enseignement de l'arabe entre école et collège

- **Levier 1 : en poursuivant l'action du groupe de pilotage avec les enseignants du premier et du second degré**
- **Levier 2 : en créant un concours d'éloquence en arabe**
Intitulé « KALIMAT », sur la zone Maroc.
- **Levier 3 : en mettant en place des ateliers artistiques**
Poésie, théâtre, musique pour inciter les élèves à utiliser la langue arabe.
- **Levier 4 : en encourageant la collaboration interdisciplinaire entre les matières**, par exemple entre l'arabe et l'histoire-géographie enseignée en arabe.
- **Levier 5 : en organisant des modalités d'enseignements adaptées au niveau de tous nos élèves :**
Groupes différenciés à l'Ecole : SI et NSI, Co intervention, groupes de besoins, lien avec le CEA, formation des EMAD.

AXE A2 : Être un élève citoyen du monde tout en assurant un climat scolaire apaisé

Objectif 1 : Promouvoir le bien-être de tous en cultivant un climat scolaire serein

Valoriser le respect du règlement intérieur et des valeurs de civisme : L'application du Règlement Intérieur (RI) est une priorité pour toute la communauté éducative. Un cadre bienveillant est essentiel pour garantir le bien-être et l'épanouissement de chacun.

- **Levier 1 : en appliquant et en explicitant le Règlement Intérieur**
 - **Responsabilité collective** : Chaque membre de la communauté scolaire doit faire preuve d'exemplarité. Travailler collectivement sur les règles de vie ; les établir ensemble pour mieux les respecter
 - **Simplification et diffusion** : Le règlement intérieur sera affiché sous forme de charte dans chaque classe et largement diffusé aux élèves et aux parents.
 - **Explication des sanctions** : Il est important de donner une portée éducative aux sanctions et de les expliquer clairement par tous les personnels.
 - **Différenciation des punitions et sanctions** : elles seront adaptées en fonction de la gravité des faits.
 - **Charte sur les objets connectés et sensibilisation** : Rappeler les bonnes pratiques concernant les écrans et les cigarettes électroniques.
- **Levier 2 : en renforçant la politique disciplinaire**
 - **Application stricte du règlement intérieur** : Veiller à ce qu'il soit respecté par tous.
 - **Amélioration de la communication sur les sanctions** : Renforcer la coordination entre la vie scolaire et les enseignants pour une gestion cohérente des sanctions.
 - **Rétablissement de l'autorité** : Renforcer l'asymétrie entre adultes et élèves afin de restaurer l'autorité.
 - **Exclusions comme levier disciplinaire** : Utiliser les exclusions provisoires pour maintenir l'exigence.
 - **Commissions éducatives** réunies pour analyser les manquements répétés d'élèves.
 - **Travaux d'intérêt général** : Introduire cette mesure comme outil éducatif, avec l'autorisation parentale.
- **Levier 3 : en respectant le civisme**
 - **Information des règles** : Sensibiliser élèves et personnel aux règles et procédures en vigueur.
 - **Intégration ludique** : Organiser des journées d'intégration sous forme de jeux (jeux de l'oie, escape game) pour une découverte engageante du RI.
 - **Supports pédagogiques** : Créer des jeux ludiques autour du RI dans le cadre des enseignements en EMC et SNT.
 - **Charte simplifiée** : Rédiger une version accessible et simplifiée du RI pour une meilleure compréhension par tous.
- **Levier 4 : en encourageant les élèves**
 - **Valorisation des comportements positifs** : Encourager fréquemment les élèves pour promouvoir un comportement constructif.
 - **Développement d'initiatives** : Créer des programmes d'encouragement et de reconnaissance pour renforcer l'engagement des élèves.

Indicateurs : Effectuer une enquête de climat scolaire en 2025 auprès des élèves, parents et personnels.

Objectif 2 : Lutter contre toute forme de harcèlement, discrimination ou intimidation

Ces objectifs visent à créer un environnement éducatif inclusif, durable et citoyen, tout en renforçant la communication et la lutte contre les discriminations.

➤ **Levier : en inscrivant l'établissement dans le plan de lutte :**

- Engager l'ensemble de la communauté éducative (enseignants et parents) dans le Programme PHARE piloté par l'AEFE en 2024 pour renforcer la lutte contre le harcèlement.
- Former une cellule de coordination et des élèves ambassadeurs pour agir comme relais.
- Préparer l'implémentation de la méthode Pikas MPP dès 2025.
- Constituer une Cellule d'Écoute et d'Entraide composée de dix personnels formés pour intervenir efficacement.

Indicateurs :

- **Nombre de cas de harcèlement signalés.**
- **Nombre de personnels formés à la méthode MPP.**

Objectif 3 : Engager nos élèves dans une démarche citoyenne et durable

➤ **Levier : En incluant dans tous les projets un enjeu de développement durable :**

- Encourager les élèves dans des initiatives de développement durable (éco-délégués, aménagement durable de la cour).
- Développer leur esprit critique à travers des ateliers de philosophie, EMC, PEAC...

Indicateurs :

- **Nombre d'initiatives éco-responsables prises par les élèves.**
- **Participation des élèves à des ateliers citoyens et durables.**

Objectif 4 : Renforcer les engagements et projets des élèves

➤ **Levier 1 : En valorisant l'implication des élèves :**

- Visibilité des actions citoyennes à travers la mise en avant des initiatives dans la vie scolaire.
- Intégrer l'engagement citoyen dans les appréciations des bulletins scolaires.

➤ **Levier 2 : En planifiant des événements :**

Impliquer les instances du CVC/CVL dans la planification des grands projets.
Organiser une cérémonie annuelle de récompenses pour les élèves méritants.
Relancer des événements festifs comme le carnaval ou la kermesse.
Créer une newsletter pour les internes afin de partager leurs projets.

➤ **Levier 3 : En impliquant les élèves dans la promotion des événements :**

Réinstaller le Foyer Socio-Éducatif (FSE) ou créer la Maison des Lycéens (MDL)
Encourager les élèves à participer activement à la promotion des événements de l'établissement.

Indicateurs :

- **Nombre de projets pilotés par les élèves.**
- **Nombre de réunions des instances citoyennes.**

Objectif 5 : Améliorer la communication entre les acteurs

➤ Levier : En formant à la communication non violente

- Engager l'ensemble de la communauté éducative (enseignants et parents) sur des dispositifs de prévention qui favorisent une communication respectueuse et bienveillante (exemple : « Vers le Pacifique »).

Indicateurs :

- Taux de participation aux formations.
- Résultats des enquêtes de climat scolaire.
- Diminution des incidents liés aux conflits.

Objectif 6 : Réorganiser le temps scolaire

➤ Levier : en adaptant les horaires et la charge de travail

- Organiser une réflexion collective avec les personnels et les parents pour ajuster les emplois du temps.
- Mettre en place une **aide aux devoirs** pour les internes et, si possible, pour les externes.
- Réintroduire le **tutorat entre pairs** pour favoriser l'entraide.
- Organiser les différents temps de l'élève (temps périscolaire)

Indicateurs : Satisfaction des élèves et des parents, taux de participation aux aides aux devoirs, suivi des résultats académiques.

Objectif 7 : Améliorer les espaces de vie des élèves

➤ Levier : en Réaménageant des infrastructures favorisant un climat scolaire apaisé

- Rénover les salles de classe, agrandir les espaces informatiques, installer des équipements pour améliorer le confort.
- Réorganiser et agrandir les **CDI** et diversifier les infrastructures sportives et culturelles.
- Instaurer des activités de **team building** et des prix pour les classes.

Indicateurs : Satisfaction des élèves, fréquentation des espaces rénovés, feedback sur les activités de team building.

Objectif 8 : Améliorer la vie à l'internat

• Levier : en Repensant les conditions de vie des internes

- Rééquilibrer les horaires d'études du soir entre bien-être et travail.
- Créer des salles dédiées pour les élèves de seconde.
- Proposer une offre culturelle et sportive diversifiée pour enrichir la vie des internes.

Indicateurs : Taux de satisfaction des internes, participation aux activités, évaluation des performances académiques.

Axe B : Renforcer les ressources humaines nécessaires à l'exercice des missions des établissements français au Maroc

Objectif 1 : Encourager les pratiques collaboratives entre équipes pédagogiques

➤ Levier d'action 1 : En créant des espaces et des temps dédiés à la concertation pédagogique

- Organiser des réunions de concertation régulières entre enseignants de toutes les matières.
- Associer les surveillants référents aux heures de vie de classe et aux conseils de classe pour favoriser une gestion collaborative de la vie scolaire.
- Renforcer la continuité pédagogique entre les cycles (Collège-Lycée, Lycée-Enseignement Supérieur).

➤ Levier d'action 2 : En valorisant les échanges interdisciplinaires et le partage de bonnes pratiques

- Faciliter le partage de ressources pédagogiques via des plateformes collaboratives.
- Encourager les projets interdisciplinaires et transdisciplinaires pour une approche pédagogique plus intégrée.

Indicateurs :

- **Nombre de réunions de concertation organisées par semestre.**
- **Taux de participation des enseignants aux plateformes de partage de ressources.**
- **Nombre de projets interdisciplinaires réalisés chaque année.**
- **Feedback des enseignants et des surveillants sur leur implication dans les heures de vie de classe.**

Objectif 2 : Clarifier les rôles des acteurs de l'établissement

➤ Levier d'action 1 : En clarifiant les fonctions et responsabilités de chaque membre de la communauté éducative

- Créer un tableau récapitulatif des rôles et responsabilités des différents acteurs de l'établissement (enseignants, vie scolaire, administration).
- Communiquer efficacement sur ces rôles via plusieurs supports (site web, carnet de correspondance, affichage).

➤ Levier d'action 2 : En facilitant l'accès à l'information et l'orientation des questions

- Mettre en place une FAQ pour orienter les questions courantes vers les personnes compétentes.

Indicateurs :

- **Taux de diffusion et consultation du tableau récapitulatif.**
- **Fréquence d'utilisation de la FAQ par les élèves et parents.**
- **Amélioration des résultats des enquêtes de satisfaction sur la clarté des responsabilités.**

Objectif 3 : Professionnalisation des personnels

➤ **Levier d'action 1 : En recensant les besoins de formation de l'établissement**

- Diagnostic des besoins de formation en conseil pédagogique et au sein de la Cellule de Formation Continue (CFC).
- Mutualiser les missions et formations au sein du pôle pour garantir cohérence et efficacité.

➤ **Levier d'action 2 : En inscrivant les personnels au plan local et régional de formation**

- Développement d'un Plan de Formation Régional (PRF) en lien avec les priorités pédagogiques.
- Proposer des formations innovantes (pédagogie, langues, mathématiques) et des plans de formation individualisés.

➤ **Levier d'action 3 : En formant l'ensemble de l'équipe sur des thématiques spécifiques**

- Offrir des formations internes sur des thèmes spécifiques (PPRE, PAP, numérique).
- Organiser des entretiens personnalisés pour orienter les perspectives de carrière.
- Mettre en place des formations pour les nouveaux arrivants.

Indicateurs :

- **Nombre de formations suivies par les personnels chaque année.**
- **Taux de satisfaction des enseignants concernant les formations reçues.**

Objectif 4 : Suivi et évaluation du projet d'établissement

➤ **Levier d'action 1 : En mettant en place des mécanismes d'évaluation et de feedback réguliers**

- Mise en place d'un groupe de pilotage du suivi du projet d'établissement inter catégoriel (personnels, parents, élèves) assurant la mise en œuvre, le suivi, la communication de l'avancement du projet et sa régulation deux fois par an, en janvier et juin.
- Instaurer un sondage annuel auprès de la communauté éducative pour évaluer l'avancement du projet d'établissement.
- Débattre des résultats lors du conseil pédagogique pour ajuster les stratégies.

Indicateurs :

- **Taux de participation au sondage annuel.**
- **Nombre de modifications apportées au projet d'établissement suite au feedback.**

Objectif 5 : Formation interne des nouveaux arrivants

➤ **Levier d'action 1 : En développant des processus d'accueil structurés**

- Organiser des formations internes spécifiques pour les nouveaux arrivants (vie scolaire, administration).
- Proposer un parcours d'intégration avec des sessions d'accompagnement sur le fonctionnement de l'établissement

Indicateurs :

- **Taux de satisfaction des nouveaux personnels concernant leur parcours d'intégration.**

Axe C : Prolonger le caractère international des établissements

C1 - Renforcement de l'ouverture culturelle, institutionnelle et internationale de l'établissement **Objectif :**

Renforcer l'ouverture de l'établissement sur son environnement culturel, éducatif et partenarial tout en offrant des opportunités enrichissantes et internationales aux élèves.

Objectif 1. Renforcement des partenariats avec les établissements marocains

Créer et consolider des partenariats avec des établissements marocains pour promouvoir l'intégration interculturelle et des projets éducatifs communs.

- **Levier 1 : En relançant les partenariats existants et en créant de nouveaux.**
- **Levier 2 : En organisant des événements et des échanges inter-écoles (élèves, professeurs).**

Indicateurs :

- **Nombre de partenariats formalisés.**
- **Projets collaboratifs réalisés avec les écoles partenaires.**
- **Feedback des participants sur les échanges.**

Objectif 2. Engagement dans les projets de l'AEFE

Participer activement aux projets éducatifs de l'AEFE pour favoriser la réflexion internationale et l'éloquence.

- **Levier 1 : En mobilisant les enseignants et les élèves autour des initiatives de l'AEFE.**
- **Levier 2 : En participant aux concours et projets comme "Ambassadeur en Herbe" et "KALIMAT".**

Indicateurs :

- **Nombre d'élèves et enseignants impliqués dans les projets AEFE.**
- **Résultats des élèves dans les concours nationaux et internationaux.**
- **Retours sur l'impact des projets sur les compétences linguistiques et environnementales.**

Objectif 3. Développement des projets et événements culturels

Développer une offre diversifiée de projets artistiques, culturels et scientifiques pour renforcer l'engagement des élèves.

- **Levier 1 : En collaborant avec l'Institut Français de Meknès et les partenaires culturels locaux**
- **Levier 2 : En développant des clubs et des projets innovants (théâtre, informatique, cinéma, etc.).**

Indicateurs :

- **Nombre d'événements culturels organisés.**
- **Taux de participation des élèves aux clubs.**
- **Évaluation de l'impact sur la créativité et l'ouverture culturelle des élèves.**

Objectif 4. Enrichissement de l'offre culturelle et artistique pour les internes

Proposer des activités artistiques et culturelles spécifiques aux élèves internes pour favoriser leur développement personnel.

- **Levier 1 : En organisant des ateliers artistiques et culturels dédiés aux internes.**
- **Levier 2 : En planifiant des soirées thématiques (cinéma, débats, spectacles).**

Indicateurs :

- **Nombre d'ateliers et événements dédiés aux internes.**
- **Niveau de satisfaction des élèves internes concernant les activités proposées.**
- **Amélioration du climat de l'internat.**

Objectif 5. Consolidation des parcours et des partenariats avec l'enseignement supérieur

Faciliter l'accès aux études supérieures en France et à l'international pour les élèves.

- **Levier 1 : En renforçant les partenariats avec des universités et lycées prestigieux en France.**
- **Levier 2 : En dynamisant les relations avec le réseau des anciens élèves (Alumni).**

Indicateurs :

- **Nombre de partenariats avec les établissements d'enseignement supérieur.**
- **Taux d'acceptation des élèves dans des formations prestigieuses.**
- **Engagement des anciens élèves dans le réseau Alumni.**

Objectif 6. Intervenants extérieurs et sensibilisation

Sensibiliser les élèves à des thématiques contemporaines et sociales en invitant des experts et des associations.

- **Levier 1 : En invitant des intervenants spécialisés sur des sujets comme le cyber harcèlement, les droits des femmes, et la protection de l'enfance.**
- **Levier 2 : En organisant des conférences et ateliers de sensibilisation.**

Indicateurs :

- **Nombre d'interventions et d'ateliers réalisés.**
- **Niveau d'engagement des élèves durant les ateliers.**
- **Impact sur la prise de conscience des élèves mesurée via des enquêtes.**

Objectif 7. Communication et visibilité

Améliorer la visibilité des projets et actions de l'établissement tout en renforçant les liens avec les partenaires et les médias.

- **Levier 1 : En utilisant les réseaux sociaux et les médias locaux pour valoriser les événements de l'établissement.**
- **Levier 2 : En réorganisant les structures internes (FSE, Club Solidarité) pour une meilleure efficacité et participation.**

Indicateurs :

- **Nombre d'articles ou reportages médiatiques sur les activités de l'établissement.**
- **Fréquence des actions du FSE et du Club Solidarité.**
- **Feedback des partenaires sur leur implication dans les projets.**

C2 - Partenariat avec les parents d'élèves pour construire notre École

Objectif :

Renforcer la coopération et l'engagement des parents dans la vie de l'établissement pour construire une école performante et adaptée aux besoins des élèves.

Objectif 1 : Développer la communication et les relations avec les parents

- **Levier 1 : En utilisant des outils de communication comme Pronote et en organisant régulièrement des réunions et des webinaires.**
- **Levier 2 : conserver les réunions régulières avec les représentants des parents APE, CAPE ET UCPE**

Indicateurs :

- **Fréquence des réunions et événements de communication.**
- **Participation des parents aux réunions et webinaires.**
- **Feedback des parents sur la transparence et la communication**

Objectif 2 : Maintenir de bonnes relations avec les familles dans le cadre de la coéducation

- **Levier 1 : En invitant les parents aux événements clés et en améliorant l'accueil lors des inscriptions et réinscriptions.**

Indicateurs :

- **Nombre d'événements organisés avec les parents.**
- **Satisfaction des familles concernant l'accueil et les processus d'inscription.**
- **Amélioration de la collaboration école-familles.**

Objectif 3 : Améliorer des rencontres parents-professeurs

- **Levier 1 : En réorganisant les formats de rencontre pour les classes de 1ère et Terminale et en offrant des créneaux individuels flexibles.**

Indicateurs :

- **Taux de participation aux rencontres.**
- **Feedback des familles sur l'efficacité des formats de rencontre.**
- **Satisfaction des enseignants et parents concernant les échanges individuels.**